

CINQUANTENAIRE
DE
M. PAUL LEMAY
ADMINISTRATEUR
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES MINES D'ANICHE

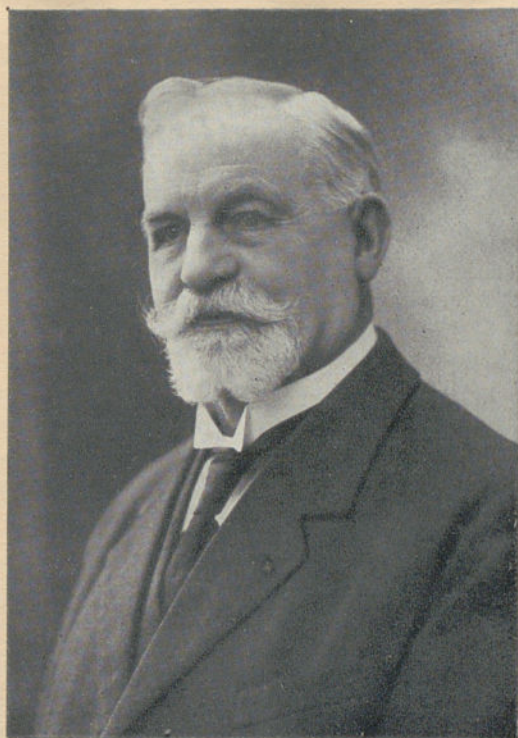
8 JANVIER 1920



M. PAUL-LEMY

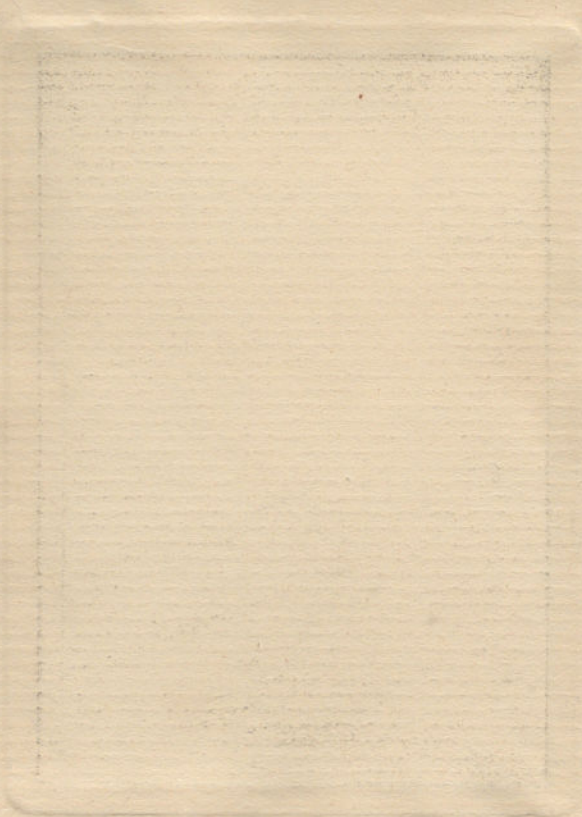
CINQUANTENAIRE
DE
M. PAUL LEMAY

Administrateur directeur général des mines d'Aniche



célébré par le Conseil d'administration et le personnel
de la Compagnie d'Aniche, à Auberchicourt, siège
— social de la compagnie, le 8 janvier 1928 —

COLLEGE OF THE SACS
M. PATRICK LEWIS



I. — La carrière de M. Lemay aux mines d'Aniche ;
le magnifique essor de cette compagnie sous sa direction.

C'est le 1^{er} janvier 1878, que M. Lemay, dès sa sortie de l'Ecole des mines de Saint-Etienne, fit ses débuts, à l'âge de 24 ans, aux mines d'Aniche, qu'il ne devait jamais abandonner.

A cette époque, la vieille entreprise à laquelle il allait se consacrer tout entier était déjà plus que centenaire, mais sa prospérité était encore relativement récente, car son existence avait été longtemps précaire.

C'est seulement vers le milieu du XIX^e siècle, après avoir ruiné ses fondateurs et désespéré plusieurs générations d'actionnaires, que la compagnie, sous l'énergique impulsion d'un groupe d'associés de Cambrai, dont les descendants sont encore représentés dans le Conseil d'administration actuel, avait enfin réussi à vaincre toutes les difficultés techniques et financières qui la paralysaient depuis son origine et commencé à réaliser des bénéfices.

Ses progrès avaient dès lors été rapides et tout à fait remarquables. De nouveaux sièges avaient été créés; l'exploitation, autrefois concentrée autour d'Aniche, s'était heureusement développée dans le faisceau gras découvert en 1852 aux portes de Douai, et l'extraction annuelle, qui dépassait à peine 100.000 tonnes en 1850, avait été portée à 600.000 tonnes en 1873, anniversaire séculaire de la fondation de la compagnie; par la suite, et jusqu'en 1895, elle devait se stabiliser aux environs de 850.000 tonnes.

Le grand artisan de cette première renaissance des mines d'Aniche avait été le très distingué prédécesseur immédiat de M. Lemay, M. Emile Vuillemin, qui, ayant pris en mains la direction des travaux en 1845, devait présider jusqu'en 1896 aux destinées de la compagnie.

L'ampleur de son succès dans la brusque expansion du vieux charbonnage si longtemps jugé inexploitable, ses hautes qualités professionnelles et son expérience consommée avaient valu à M. Vuillemin un prestige et une autorité hors de pair dans tout

le bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais, dont il fut à la fois l'un des plus actifs promoteurs, le conseil toujours respectueusement écouté et le très savant historien.

*
**

C'est à ce maître incontesté qu'il s'agissait de donner un successeur à la direction des mines d'Aniche lorsqu'en 1896, M. Vuillemin jugea le moment venu de prendre enfin un repos qu'il avait si bien gagné.

M. Lemay était alors attaché depuis dix-huit ans à la compagnie; sa formation était déjà depuis longtemps complète et sa réputation bien assise.

Après avoir été affecté pendant quelques années comme ingénieur ordinaire aux sièges de Guesnain et de Waziers, il avait été, en 1883, nommé ingénieur divisionnaire dans la région d'Aniche, pour passer ensuite en 1891 à la division de Douai.

Des aptitudes exceptionnelles au travail, une inlassable activité, impatiente de tout connaître, de tout approfondir, un grand esprit d'initiative et de prudence tout à la fois, une remarquable rapidité de conception servie par une sûreté de vues et une lucidité dans la discussion véritablement frappantes, une inébranlable ténacité dans l'exécution, enfin, à l'égard des ouvriers, une fermeté calme et invariable, pénétrée des sentiments les plus larges de justice et de bienveillance, toutes ces qualités maîtresses de la direction avaient de longue date attiré sur lui l'attention de M. Vuillemin, en même temps que celle du Conseil d'administration de la compagnie.

Ce n'était un mystère pour personne : M. Lemay possédait à fond toute la Compagnie d'Aniche, tous les rouages de cette énorme machine lui étaient familiers, il en avait, pour ainsi dire, dans la main, tous les organes et tout le personnel, employés et ouvriers, parfaitement connu de lui, avait mis en lui toute sa sympathie, toute sa confiance.

Aussi n'y eut-il aucune surprise lorsqu'on le vit désigné, en 1896, pour occuper le poste éminent auquel il était si parfaitement préparé.

Accueillie à l'intérieur de la compagnie avec la plus profonde

allégresse, la nomination de M. Lemay devait rencontrer la même sympathie auprès des actionnaires et dans toute la région.

Le nouvel ingénieur gérant, confiant dans les ressources et dans l'avenir de la concession, se mit immédiatement en mesure d'en tirer tout le parti possible.

Renouvelant l'effort si heureusement accompli par son prédécesseur quarante ans auparavant, il amenait bientôt le Conseil d'administration à entreprendre toute une série de grands travaux susceptibles d'une exécution rapide, en vue d'assurer d'abord la réfection nécessaire d'une notable partie des installations et de l'outillage et de poursuivre ensuite la complète mise en valeur des divers gisements.

Le programme était complexe et sa réalisation devait nécessiter pendant un certain nombre d'années, en même temps que de gros emprunts, d'importants prélèvements sur les bénéfices.

Il s'agissait à la fois d'obtenir une augmentation considérable de la production, d'en assurer le placement avantageux et d'améliorer les conditions du travail.

L'augmentation de production fut progressivement obtenue par le développement de l'exploitation dans toutes les fosses, par le doublement de tous les anciens puits et par l'ouverture de nouveaux sièges, principalement dans des régions jusqu'alors inexploitées, sur le faisceau maigre.

C'est ainsi que furent successivement creusés les puits suivants : en 1898, Dechy n° 2 ; en 1899, Saint-René n° 2 ; en 1900, Déjardin ; en 1901, de Sessevalle ; en 1904, Notre-Dame n° 2 et Erchin ; en 1905, de Sessevalle n° 2 ; en 1907, Déjardin n° 2, Gayant n° 2 et Sainte-Marie n° 2 ; en 1910, Bernard ; en 1911, Delloye et Lemay n° 1 ; en 1912, Bonnel n° 1 ; en 1913, Lemay n° 2 et en 1914, Bonnel n° 2, soit de 1898 à 1914, seize puits en seize ans.

Grâce à ces travaux considérables, la production totale des fosses devait se trouver en peu d'années sensiblement triplée.

Mais cette augmentation d'extraction obtenue malgré les difficultés croissantes alors rencontrées dans le recrutement du personnel et dans la réglementation du travail, était loin de mesurer l'effort accompli par la Compagnie d'Aniche durant ce laps de temps.

Pour assurer l'écoulement de ce tonnage supplémentaire qui n'eût pas été possible à l'état brut, en raison de la nature particulière du charbon, il fallait développer les installations mécaniques de criblage et de lavage afin d'obtenir des produits d'une pureté satisfaisante et les mélanges appropriés aux exigences des diverses industries; il fallait aussi augmenter les livraisons aux fours à coke et aux usines d'agglomérés.

Tandis que toutes les fosses étaient successivement dotées de nouveaux criblages perfectionnés, une puissante usine de lavage était construite en 1899 à Waziers et en 1906 une seconde usine pouvant traiter 2.000 tonnes en dix heures était mise en marche à Somain.

Dès 1897, une batterie de fours à coke avec récupération des sous-produits avait été installée à Dechy; en 1901, tous les anciens fours à coke de Waziers étaient remplacés par quatre batteries de chacune trente fours à récupération, avec usines à benzol, à sulfate d'ammoniaque et distillerie de goudron.

Cet ensemble était complété en 1904 par deux nouvelles batteries de trente fours chacune et les usines étaient agrandies en conséquence: la fabrication du coke était ainsi bientôt doublée.

Enfin les usines à briquettes de Somain, jusqu'alors exploitées par une entreprise particulière, étaient reprises en 1902 par la compagnie et considérablement développées par la suite, en même temps qu'elles étaient complétées par l'adjonction de plusieurs usines à boulets.

Comme conséquence de cet extraordinaire développement de l'entreprise, portant, au fond comme au jour, sur tous les points de la concession, il avait fallu donner au chemin de fer une extension considérable, compléter les installations du rivage, puis refaire entièrement et augmenter à différentes reprises les ateliers centraux d'Auberchicourt; en outre, une station centrale électrique avait été construite à Dechy.

D'autre part, pour assurer le recrutement du personnel indispensable à l'accroissement continu de l'extraction, on dut construire, de 1896 jusqu'à la guerre, près de trois mille maisons, tandis que concurremment les institutions d'assistance, de prévoyance sociale et d'hygiène étaient largement développées.

Dans le même laps de temps, l'effectif total du personnel était passé de 4.000 à 10.000 ouvriers, et le montant des salaires payés, de 5 millions à près de 17 millions de francs.

C'est ainsi que dans l'année qui a précédé la guerre, l'extraction totale avait pu dépasser le chiffre de 2.500.0000 tonnes, tandis que la production de coke, donnant lieu désormais à une fructueuse récupération des sous-produits, avait atteint 300.000 tonnes et celles d'agglomérés 600.000 tonnes.

L'essor de la compagnie, durant les dix-huit années écoulées depuis que M. Lemay en avait assumé la direction jusqu'en 1914, était donc réellement merveilleux; les résultats obtenus étaient d'ailleurs encore loin d'en mesurer le terme, car les grands travaux en cours d'exécution n'avaient pu encore produire tout leur effet et il restait une marge importante de nouvelles augmentations.

*
*

La guerre devait anéantir brutalement le fruit de tant d'efforts.

L'adversité fut, pour M. Lemay, une occasion singulière de manifester sous un nouveau jour toute sa force de caractère et son indomptable énergie.

On sait avec quelle ténacité il s'appliqua, durant l'occupation allemande, à ne céder à l'envahisseur que le minimum de ce qu'il était matériellement impossible de refuser. Par une stratégie aussi difficile que dangereuse pour lui, il parvint, malgré toutes les inquisitions, à réduire notablement le rendement de l'exploitation des mines et à limiter l'extraction au chiffre le plus bas auquel il était possible de descendre, eu égard au nombre d'ouvriers restés dans le pays ou qui lui étaient envoyés d'office, du Pas-de-Calais, par l'autorité allemande.

Enfin, on n'a pas oublié la courageuse protestation du directeur d'Aniche contre la destruction complète des puits, projetée par l'armée allemande à l'heure de sa retraite : elle ne fut sans doute pas étrangère à la préservation relative du fond de la mine, qui devait permettre une reprise rapide de l'exploitation.

En un mot, tant par son attitude à l'égard de l'ennemi que par sa confiance communicative dans la victoire, par le récon-

fort et par l'assistance matérielle qu'il prodiguait à tous autour de lui, M. Lemay s'est acquis dans ces jours d'épreuve tous les titres à la reconnaissance générale.

Aussi les applaudissements furent-ils unanimes lorsque, en juillet 1919, M. Lemay, chevalier de la Légion d'honneur depuis 1912, se vit décerner, en récompense de ses services patriotiques, la croix d'officier.

*
**

Mais une phase nouvelle, non moins glorieuse que la précédente, s'était ouverte dans la carrière de l'éminent directeur des mines d'Aniche.

En présence de toutes les dévastations accumulées par la guerre, devant toutes les installations industrielles de la compagnie bouleversées de fond en comble, devant l'anéantissement de tous ses efforts, M. Lemay, sans se laisser aller au découragement, sans un instant de défaillance, s'était immédiatement remis à l'œuvre.

La reconstitution de toute l'entreprise, commencée dès les derniers jours de 1918, était activement poursuivie. La tâche était énorme, le travail fut acharné, prodigieux.

Pour faciliter cette reconstitution, qui nécessitait une augmentation de capital et le recours à d'importants crédits, la Société fut transformée, en 1920, en Société anonyme. M. Lemay fut alors nommé directeur général. En 1922, le Conseil d'administration, désireux de reconnaître en sa personne le grand ouvrier de la prospérité de la compagnie et de lui donner un témoignage particulier de sa haute et affectueuse estime, le désigna au suffrage de l'assemblée générale pour occuper un siège d'administrateur.

Dès 1923, lorsque la compagnie commémora le cent cinquantième anniversaire de sa fondation, cette reconstitution pouvait être considérée comme à peu près achevée.

Tandis que les anciens puits de Saint-Louis et Fénelon étaient abandonnés, les nouveaux sièges de Lemay et de Bonnel étaient mis en exploitation.

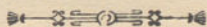
Le doublement du puits Delloye, à Lewarde, ainsi que le fonçage du nouveau siège double de Barrois, à Montigny, sont actuellement en cours d'exécution.

Enfin, les usines de lavage et la Centrale électrique ont été considérablement développées.

L'extraction annuelle brute, qui déjà depuis 1924 avait atteint et dépassé son niveau d'avant guerre, est arrivée, en 1926, au chiffre de 3.828.000 tonnes, pour atteindre, en 1927. 4 millions de tonnes.

Pour arriver à ce résultat, il a fallu porter le nombre des ouvriers de 10.000 environ avant la guerre, à plus de 18.000, et construire plus de trois mille maisons.

M. Lemay a donc l'immense satisfaction d'avoir vu se réaliser, sous son énergique impulsion, le splendide relèvement de ce qui avait été l'œuvre de toute sa vie.



Il est évident que la situation économique de la France est en constante évolution. Les données statistiques disponibles pour l'année 1977, notamment les chiffres relatifs à la production industrielle et au commerce extérieur, permettent d'apprécier l'ampleur des transformations en cours. Ces évolutions sont le résultat de multiples facteurs, dont les politiques économiques et sociales mises en œuvre par le Gouvernement. L'analyse de ces données révèle une certaine stabilité relative, malgré les fluctuations conjoncturelles, ce qui témoigne de la résilience de l'économie française.

II. — La célébration du cinquantenaire, le 8 janvier 1928.

Avant de se rendre à l'église où se trouvait groupée une foule immense composée des ingénieurs, des employés et d'un nombre considérable d'ouvriers de la mine, M. Lemay, entouré du président et de tous ses collègues du Conseil d'administration, avait tenu à s'incliner pieusement et à déposer une gerbe devant le monument élevé, sur la Grand'Place, aux glorieux enfants de la commune morts pour la France.

Reçu au seuil de l'église et aimablement félicité par le clergé, M. Lemay fut conduit au chœur.

Le service solennel, rehaussé par le concours des sociétés musicales de la compagnie, Harmonie et Orphéon, commença aussitôt. Une délicate allocution fut prononcée du haut de la chaire par un prêtre distingué, originaire d'Auberchiecourt, M. le chanoine Leduc, supérieur du collège de Roubaix :

Sermon de M. le Chanoine Leduc

« *Jubilemus Deo salutari nostro.*

« Que notre jubilation s'épanouisse en Dieu, en qui réside notre salut. (Ps. 94.)

« MES FRÈRES,

« L'église paroissiale est le rendez-vous de nos deuils et de nos joies. Comme nous voyons en elle la maison de Dieu, c'est sous son toit accueillant que notre foi nous inspire la pensée de venir agenouiller notre douleur, lorsque les épines de la vie nous ont meurtri le cœur ou que la mort a brisé nos plus chères affections, parce que nous sommes sûrs d'y trouver Celui qui apprécie le mérite de nos larmes et qui peut les sécher en faisant luire à nos yeux les espérances d'une vie meilleure. Nous répondons ainsi à l'appel pressant de Dieu, qu'un de nos grands poètes a exprimé dans ces vers fameux, écrits au bas d'un crucifix :

« Vous qui pleurez, venez à ce Dieu, car il pleure ;

« Vous qui souffrez, venez à Lui, car il guérit. »

« Et nous aimons aussi, par contre, à venir lui présenter l'hommage des joies que nous ménagent les heureux événements dont s'illumine parfois notre vie individuelle, notre vie familiale ou notre vie sociale. Il en est l'auteur généreux et notre âme goûte bien plus vivement le bonheur qu'elle lui doit, quand il est par lui béni et sanctifié.

« Mes Frères, c'est un de ces événements heureux qui nous réunit en ce moment aux pieds du Dieu de nos autels.

« Je ne suis pas étonné de vous voir si nombreux à en partager la joie. Le jubilé que vous fêtez aujourd'hui intéresse d'abord Auberchicourt à des titres divers : il met à l'honneur quelqu'un que la paroisse regarde comme l'un des plus grands bienfaiteurs de ses œuvres catholiques et que la commune, de son côté, se glorifie de compter parmi ses édiles les plus compétents et les plus dévoués ; il intéresse en outre la région tout entière, puisqu'il commémore cinquante années de labeur dépensées au service et à la direction d'une gigantesque entreprise industrielle qui emploie près de 20.000 ouvriers.

« Votre affluence s'explique donc d'elle-même et n'a pas besoin d'être commentée, du moins en ce lieu. Si je le faisais, je risquerais de verser en des compliments et des éloges profanes, qui, pour être mérités, n'en paraîtraient pas moins hors de saison sur mes lèvres de prédicateur.

« Le discours que je veux tenir, que je dois tenir ici ne peut avoir qu'un caractère doctrinal. Il l'aura, je pense, si me bornant à commenter les sentiments qui animent votre pieuse assemblée et le spectacle que vous m'offrez, je m'efforce de mettre en pleine lumière l'opportunité de cette cérémonie religieuse, puis de dégager la portée sociale de votre démarche collective de foi et de chrétienne solidarité.

*
**

« Mes Frères, la vie est un bienfait que nous recevons de Dieu par l'entremise de nos parents, et qu'il nous accorde à la manière d'un dépôt sacré dont nous avons à mettre en valeur les multiples ressources.

« Cela ressort avec évidence de cette parabole de l'Évangile où Jésus-Christ nous compare à des serviteurs que le Maître

appelle avant d'entreprendre un long voyage et à qui il confie ses biens pour les faire fructifier à leurs risques et périls, au cours de son absence. L'un d'eux reçoit la somme de cinq talents, le talent valant 5.000 francs ; un autre reçoit deux talents, le troisième n'en reçoit qu'un.

« Ainsi s'établit notre destinée terrestre. A chaque homme venant en ce monde, Dieu remet sa tâche propre, son talent ou ses talents, à charge de les faire valoir lui-même, personnellement, à qui plus, à qui moins, à chacun selon sa capacité. C'est une responsabilité individuelle qui incombe à chacun.

« Il nous confie donc des valeurs inégales, mais il donne à tous le même ordre d'en tirer le meilleur rendement moral et social : *Negotia mihi dum venio* : « Faites produire jusqu'à mon retour. »

« Les serviteurs de la parabole, vous le savez, n'obéirent pas tous les trois à la consigne qui leur avait été imposée : « Celui qui avait reçu cinq talents, raconte Notre-Seigneur, s'en alla, les fit fructifier et en gagna cinq autres. De même celui qui en avait reçu deux, en gagna deux autres. Mais celui qui n'en avait reçu qu'un s'en alla, creusa la terre et y cacha l'argent de son maître. » Et il arriva en conséquence qu'à son retour, celui-ci traita de façon toute différente les deux serviteurs fidèles et celui qui avait failli à son devoir. Il félicita les deux premiers, leur reconnut un mérite égal, puisqu'ils rendaient le double de ce qu'on leur avait confié et leur accorda la même récompense, tandis qu'il condamna le serviteur inutile aux ténèbres extérieures, là où, selon le texte sacré, il y aura des pleurs et des grincements de dents.

« Mes Frères, cette page d'Evangile contient un enseignement qui donne sa raison d'être et son vrai sens à la cérémonie jubilaire dont notre église est aujourd'hui le théâtre. Vous avez voulu rendre un hommage de haute estime à une carrière demi-séculaire, marquée par les efforts d'un labeur acharné et la mise en valeur de qualités exceptionnelles d'intelligence, d'initiative, de sage fermeté, d'équitable direction, de paternel dévouement : qualités qui sont l'apanage des vrais chefs, et vous vous rencontrez en cela avec la manière de voir de l'Evangile qui mesure le mérite des hommes au rendement de leur vie. Mais vous

souvenant aussi que tous les talents, au sens spirituel du mot, sont dons de Dieu et que les avantages par eux réalisés sont de ce fait et en dernière analyse bienfaits de Dieu, c'est à ses pieds que vous vous êtes donné rendez-vous pour permettre à votre jubilation de s'épanouir en un cantique d'actions de grâces et pour remercier le Dispensateur de tous biens des bienfaits de toutes sortes, dont cette fête jubilaire dresse dans vos esprits le monument digne d'admiration.

« *Gloria in excelsis Deo* : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux », et *in terra pax hominibus bonæ voluntatis* . « et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. » Ces paroles d'allégresse que les Anges du Ciel firent retentir naguère pour saluer l'avènement béni du Sauveur, vous venez de les reprendre à votre compte, Messieurs, et avec quels accents émouvants, et je trouve qu'elles traduisent à merveille les sentiments de sympathie et de reconnaissance qui se partagent en ce moment nos cœurs, désireux d'une part de voir le mérite humain goûter ici-bas la plus douce récompense que puisse donner la terre, à savoir la paix, et attentifs d'autre part à rendre à Dieu le tribut de gloire auquel Il a seul droit à cause de sa toute-puissance et de son universelle Providence. *Non nobis Domine*, disait l'illustre et saint roi David, *sed nomini tuo da gloriam* : « Seigneur, la gloire de nos œuvres humaines ne peut pas s'arrêter à nous, il faut qu'elle s'attache à votre nom. »

« Rien de plus louable donc, mes Frères, que cette messe d'actions de grâces. Elle est comme le *Te Deum* d'une carrière magnifiquement féconde et je bénis le sentiment de foi qui en a inspiré l'heureuse initiative. *Vere dignum et justum est* : « Oui, il était digne et juste, Père tout-puissant, Dieu éternel, de faire tourner à votre gloire le jubilé qui met notre population en liesse. » *Jubilemus Deo salutari nostro*.

*
**

« Mes Frères, puisque vous comprenez comme moi le bien fondé de cette cérémonie religieuse, qui souligne avec tant d'à-propos notre dépendance foncière vis-à-vis de Dieu et de sa paternelle bonté à notre endroit, vous êtes en état d'apprécier maintenant

la bienfaisante portée sociale d'une manifestation comme celle dont vous offrez ici le spectacle édifiant.

« Qu'est-elle, en effet ? Essentiellement une démonstration de fraternité chrétienne et de solidarité corporative, une vraie fête de famille. Ah ! l'heureux événement social, où, sous le regard de Dieu, dans un même acte de foi et dans un vif sentiment de mutuelle sympathie, je vois rapprochés les représentants du capital et du travail, et réunies toutes les catégories du personnel attaché au labeur de la même industrie.

« Il y a quelque trente ans, le grand pape Léon XIII, résumant la doctrine sociale de l'Eglise dans sa fameuse Encyclique, trop peu connue, hélas ! sur la « Condition des ouvriers », déclarait que l'erreur capitale des temps modernes « c'est de croire que les classes sociales sont ennemies-nées l'une de l'autre, comme si la nature avait armé les riches et les pauvres pour qu'ils se combattent mutuellement dans un duel obstiné ». « La vérité, disait-il, c'est qu'elles sont destinées à s'unir harmonieusement et à se tenir mutuellement dans un parfait équilibre, de la même façon que dans le corps humain, les membres, malgré leur diversité, s'adaptent merveilleusement l'un à l'autre, pour former un tout exactement proportionné et qu'on pourrait appeler symétrique. »

« Qu'il y ait entre les classes certaines divergences d'intérêt, nul ne peut le contester, mais ce n'est pas en exacerbant les possibilités de conflits par un esprit de haine systématique ou de lutte outrancière qu'on arrivera à étendre le règne de la justice et du mieux être général. La haine n'a jamais été et ne sera jamais qu'un agent de destruction ; elle ne peut semer que la ruine et la mort, alors qu'il s'agit de construire, de réformer, d'améliorer, de favoriser et d'embellir la vie.

« Faites donc place à l'amour, nous crie l'Eglise, porte-parole du Christ, et efforcez-vous de substituer à l'égoïsme, à celui d'en haut comme à celui d'en bas, à celui qui opprime ou à celui qui sabote, l'esprit d'équité et le sens de la fraternité chrétienne, pour que si vous êtes du côté « employeurs », non contents de vous acquitter des devoirs qui dérivent strictement de la justice, vous vous gardiez scrupuleusement de tout ce qui peut blesser la dignité humaine dans l'ouvrier, ou contrarier sa mission fami-

liale, ou nuire aux intérêts spirituels de son âme; pour que, si vous êtes du côté « salariés », « vous fournissiez intégralement et fidèlement — ce sont les propres paroles de Léon XIII — tout le travail auquel vous vous êtes engagés par contrat libre et conforme à l'équité »; pour que, surtout, des uns aux autres, circule un courant d'estime et de confiance, une volonté d'entente et de concorde capable, sinon toujours de prévenir tous les conflits d'intérêts, du moins de les régler à l'amiable et de maintenir ainsi entre les classes l'esprit de collaboration sans lequel ne sauraient exister l'ordre, la prospérité, la paix et le bonheur.

« Cette doctrine de justice et de fraternel amour, l'Eglise n'a jamais cessé de la prêcher aux individus et aux peuples, et l'histoire est là pour prouver que c'est dans la mesure où elle a été écoutée que la société a marché dans la voie de la liberté et du progrès social. Pour ne prendre qu'un exemple, le plus typique peut-être, rappelez-vous dans quel état se trouvait le monde civilisé à l'époque où naquit Jésus-Christ, il y a près de vingt siècles. La civilisation romaine, fille de la civilisation grecque, était fondée, comme celle-ci, sur l'inégalité, l'oppression, l'esclavage. Or, voici que soudain s'élève la voix du divin fondateur de la religion chrétienne : « Je vous apporte, déclare-t-il au monde étonné, un commandement nouveau, c'est que vous vous aimiez les uns les autres, comme mon Père céleste vous a aimés. » Pas d'exception, ajoute bientôt saint Paul : « Il n'y a plus de différence entre le Juif et le Grec, l'esclave et l'homme libre, l'homme et la femme : vous êtes un dans le Christ-Jésus. » Qu'arrive-t-il ? Sous l'action de ce précepte d'amour et sous la poussée de cet esprit nouveau, les idées ne tardent pas à se transformer et peu à peu s'opèrent dans les esprits et dans les institutions, le plus pacifiquement du monde, une véritable révolution sociale, qui nous présente, au bout de quelques siècles d'influence chrétienne, le spectacle inconnu jusqu'alors d'un peuple de travailleurs, vivant libre, digne, respecté, sous le grand soleil de la fraternité chrétienne.

« L'humanité croit en Dieu parce qu'elle le voit agir », s'écriait le Père Lacordaire. L'Europe a cru au christianisme parce qu'elle a expérimenté sa vertu bienfaisante, et c'est parce que

je crois moi-même, de toutes les forces de mon âme, à l'éternelle efficacité de sa doctrine et de son esprit, que j'attribue à la cérémonie qui se déroule ici une portée sociale d'un si haut intérêt ; dans la mesure où sont réels et profonds les sentiments dont elle témoigne, savoir : que vous honorez Dieu et que vous vous considérez comme frères en Jésus-Christ, je salue en elle toutes les espérances de bonheur temporel et éternel dont le Christ a promis les avantages et la récompense à ceux qui obéiraient à sa grande loi d'amour : « Le royaume de Dieu est charité et justice. Cherchez en premier lieu le royaume de Dieu, et le reste vous viendra par surcroît. »

« Monsieur le Directeur, j'ai dit en commençant que la sainteté du lieu m'interdisait de vous adresser ici des compliments et des éloges, mais rien ne s'oppose à ce que je termine par des vœux. L'Eglise, qui nous traite comme une mère ses enfants, ne cesse, dans ses offices liturgiques, de recommander à Dieu nos besoins et nos intérêts, ceux du temps et ceux de l'éternité. Je puis donc m'autoriser de son exemple pour vous exprimer en face de Lui les souhaits de bonheur, de santé, de longue vie que cette foule formule pour vous dans le fond de son cœur, avec une ferveur égale à son estime et à sa reconnaissance. Ne dépend-il pas de Lui, après tout, qu'ils soient exaucés et qu'ils se réalisent ?

« Autant Il a droit à nos actions de grâces pour les bienfaits du passé, autant Il mérite notre confiance en ce qui regarde les faveurs à venir.

« Demandez-Lui donc, mes Frères, de les répandre en abondance et pendant longtemps encore sur la tête de notre vénéré jubilaire. Sa vie étant de celles qu'on peut considérer à bon droit comme un bienfait social, en en prolongeant la durée, Dieu multipliera notre reconnaissance et lui fournira, quant à lui, l'occasion d'accroître ses mérites et donc sa récompense. »

*
**

Au sortir de l'église, M. Lemay se rendit à la salle des fêtes où devait se dérouler la manifestation de respectueuse sympathie organisée en son honneur ; en franchissant le seuil, il déposa une gerbe de fleurs au pied des tables de marbre où sont gravés, pour

les siècles, les noms des ingénieurs, employés et ouvriers de la concession tombés au champ d'honneur.

Quand M. Lemay pénétra dans la vaste salle, l'Harmonie des mineurs d'Auberchicourt salua son entrée d'un joyeux « allegro », immédiatement suivi de l'exécution d'un « vivat » par l'Orphéon des mines.

Au milieu des chaleureuses acclamations de toute l'assistance, il prit place sur la scène, accompagné par M. Delloye, président du Conseil d'administration, MM. Barrois, Basset, Bonnel, Déjardin-Verkinder, P. Dupont et Thiriez, administrateurs; MM. Riollot, sous-directeur; Dupont, secrétaire général; Fertey et Broussier, ingénieurs en chef de la Compagnie.

Quand les acclamations cessèrent, M. Riollot prit la parole au nom des ingénieurs et du personnel :

Discours de M. Riollot

Sous-directeur de la Compagnie des mines d'Aniche.

« MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

« Nous avons aujourd'hui la joie de célébrer le souvenir d'un événement dont l'influence sur les heureuses destinées de notre compagnie a été aussi décisive que providentiellement bienfaisante : votre entrée aux mines d'Aniche, il y a cinquante ans.

« Pour fêter dignement ce mémorable anniversaire, les ingénieurs et employés de la compagnie ont unanimement désiré se rassembler autour de vous afin de vous offrir leurs bien respectueuses félicitations, ainsi que leurs vœux les plus chaleureux. Tous sont là : les vétérans pleins d'ardeur encore qui, modelant leur existence sur la vôtre, ont su, chacun dans sa sphère, ennobler leur vie par le culte constant du devoir et du travail ; les anciens, qui ont le droit de s'enorgueillir des années de collaboration dévouée qu'ils vous ont consacrées ; les nouveaux venus enfin qui, introduits près de vous par leurs aînés ou attirés par le rayonnement de votre personne, ont ambitionné l'honneur de se ranger à vos côtés.

« La route que vous avez suivie depuis le mois de janvier 1878 leur apparaît, dans sa splendide unité, comme la plus prestigieuse des carrières. Elle évoque à leurs yeux l'image de l'une de ces voies impériales, faites pour braver les injures du temps,

que Rome traçait tout droit, à travers monts et vallées, et qui menaient à leur but sans qu'aucun obstacle les déviant jamais.

« Sur cette route superbe, parcourue par vous d'un pas remarquablement alerte, se distinguent de distance en distance un certain nombre de points culminants que vous avez franchis aux applaudissements réunis du Conseil d'administration et de tous vos collaborateurs.

« Voici quelques-uns de ces sommets :

« En 1896, après dix-huit ans de brillants services au cours desquels votre maîtrise technique, vos dons innés de chef, votre valeur morale et votre sûreté de jugement dans tous les domaines s'étaient révélés en maintes occasions, puis définitivement imposés, vous vous voyiez confier par le Conseil des directeurs de la Société, le poste d'ingénieur gérant où vous alliez pouvoir donner toute votre mesure.

« Le 25 janvier 1903, vingt-cinq ans après votre entrée à la compagnie et sept années après votre nomination au poste d'ingénieur gérant, on exaltait déjà avec raison la grandeur de l'œuvre accomplie par vous en quelques années de direction et l'on s'émerveillait à juste titre du développement vraiment extraordinaire que la compagnie, soudain rajeunie, avait pris, à l'étonnement de tous, sous votre énergique impulsion.

« Moins de dix ans plus tard, la date du 12 novembre 1912 marquait pour vous le terme d'une étape plus belle encore : au cours d'une réunion solennelle dont on ne peut lire le récit sans une véritable émotion rétrospective, M. Déjardin-Verkinder, président du Conseil d'administration, était officiellement chargé de rendre un éclatant hommage aux résultats de vos initiatives techniques et de votre gestion administrative et, dans cette salle même, tout le personnel de la compagnie faisait monter vers son grand directeur ses plus enthousiastes acclamations.

« C'est que, de remarquable qu'elle était en 1903, votre œuvre était, en 1912, devenue grandiose, au point que la société avait définitivement conquis, grâce à vous, une des toutes premières places parmi les Compagnies houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais. Pour en donner sommairement une idée, sans reprendre ici par le menu tout l'historique d'une période incroyablement active et féconde, où l'on vous vit en quinze ans

foncer quatorze puits, édifier partout des criblages, construire comme par magie des lavoirs, des usines d'agglomérés, des batteries de fours à coke et des usines de sous-produits, tracer des routes et faire sortir de terre des cités, qu'il me suffise de dire qu'à cette époque vous aviez porté de 4.000 à 10.000 le nombre des ouvriers occupés et fait passer l'extraction de moins de 900.000 tonnes à près de 2.300.000.

« Etait-il possible qu'une œuvre d'une telle envergure put, quelque jour, donner une impression de puissance plus considérable encore et briller d'un plus vif éclat ? Oui, en vérité, et l'avenir allait le montrer dans des circonstances extraordinaires et imprévues.

« De même que l'homme paraît avoir besoin de la pierre de touche du danger ou du malheur pour révéler pleinement la trempe de son caractère et sa véritable valeur, de même votre œuvre ne devait acquérir ce cachet d'incomparable grandeur qu'elle revêt désormais pour toujours, qu'après avoir subi une épreuve terrible et capable de l'ébranler jusqu'en ses fondements. Cette épreuve, tous les Français en ont connu la douloureuse rigueur, puisqu'elle fut en même temps celle de la France entière.

« On a dit ici même, mieux que je ne saurais le faire, quelle a été votre attitude de digne et clairvoyant courage pendant les dures années de la guerre, et surtout, par quel miracle, après avoir relevé sur le champ de bataille dévasté et déserté par l'ennemi, la compagnie gisant comme une grande blessée, vous avez su, vous remettant à la tâche avec une ardeur vraiment virile, panser et guérir ses blessures avec une étonnante rapidité et lui redonner, en quelques années seulement, une vie plus riche et plus belle qu'auparavant.

« Votre route avait eu à franchir une vallée profonde qui semblait devoir être un abîme : telle la voie romaine à laquelle je l'ai comparée, elle n'en avait pas moins été tout droit devant elle, et voici qu'elle repartait bientôt vers de nouveaux sommets.

« Le 4 août 1919, en effet, au milieu de la discrète allégresse que manifestaient des cœurs endoloris, mais remplis d'espérance, vos collaborateurs se réjouissaient de voir vos mérites de grand Français reconnus et consacrés.

« Bientôt après, en 1922, les éminents services rendus par vous à la compagnie vous valaient de prendre place au sein même de votre Conseil d'administration.

« Enfin, le 11 novembre 1923, jour de la commémoration solennelle du cent cinquantième anniversaire de la fondation de la compagnie, alors que l'on célébrait l'achèvement de la reconstitution des installations et que l'on entrevoyait les quatre millions de tonnes de production que nous dépassons cette année, chacun avait une nouvelle occasion de constater que l'histoire de notre société vous est redevable de ses pages les plus radieuses.

« Telles sont, Monsieur le Directeur général, rapidement énumérées, quelques-unes des dates les plus marquantes de votre passé. Ces dates sont comme des bornes de granit qui jalonnent la voie triomphale de votre carrière et sur lesquelles, en caractères ineffaçables, est gravé votre nom à jamais glorieux.

« Voici que cette voie parvient aujourd'hui, à cinquante ans de son point de départ, sur une nouvelle cime. Tous unis dans une même communauté de sentiments, nous avons tenu à nous y rassembler afin de vous saluer au passage de nos respectueux vivats.

« Quelle merveilleuse perspective l'on découvre de ce sommet, en remontant dans le passé jusqu'au jour où M. Vuillemin accomplissait, probablement sans s'en douter, l'un des actes de sa direction les plus riches en heureuses conséquences en vous agréant au service de la compagnie, sur la foi de votre diplôme d'ingénieur et le bon aspect de votre jeune et ardent visage.

« En contemplant, du haut de cette journée, les innombrables richesses qui sont sorties de vos mains, cette sorte de monde dont vous avez été le créateur, l'ordre que votre esprit y a établi, les bienfaits que votre cœur y a répandus, quel légitime orgueil ne vous est-il pas permis d'éprouver au fond de vous-même ?

« A cette noble fierté qui doit remplir votre âme, correspond celle que tous ceux qui sont ici osent ressentir, eux aussi, pour avoir eu le privilège et l'honneur d'être les auxiliaires de vos travaux.

« C'est pourquoi, parmi les sentiments qui se partagent nos cœurs en cet anniversaire, se distingue une véritable reconnaissance collective, analogue à celle des soldats pour le chef qui les

conduit toujours inmanquablement à la victoire. Aussi vous prions-nous, Monsieur le Directeur général, d'accepter de nos mains ce marbre qui sera, en même temps, le gage de notre respectueux et fidèle attachement à votre personne et celui de notre profonde admiration pour votre œuvre, comme pour toute votre vie si pleine d'enseignements pour chacun de nous.

« Due au ciseau du sculpteur Michel, cette statue symbolise « La Pensée ». Il nous a semblé que cette figure sereine et méditative qui atteste la primauté de l'esprit sur la matière et qui crée autour d'elle une atmosphère de haute spiritualité, était particulièrement digne de vous être offerte en hommage. N'est-il pas vrai, en effet, que vos dons naturels et vos exceptionnelles qualités de tout ordre n'ont produit de si grandes choses que parce qu'il y avait en vous, pour les discipliner et les utiliser au mieux, une pensée admirablement lucide et ferme, voyant loin, capable de former de longs desseins et de discerner les plus sûrs moyens propres à les réaliser, capable aussi de susciter et d'animer la bonne volonté et l'énergie de tous autour de vous ? et ne convient-il pas de proclamer qu'en l'homme d'action que vous avez toujours été, l'action est bien réellement, comme chez tous les véritables créateurs, fille de la Pensée ?

« Mais le secret de votre vie de grand ingénieur et de grand administrateur n'est ainsi qu'incomplètement dévoilé. Pour le mieux pénétrer, il faudrait, certes, faire intervenir bien d'autres facteurs dont ces brefs instants ne permettent pas l'analyse.

« Comment serait-il possible, toutefois, de ne pas mentionner aujourd'hui tout particulièrement, parmi ces autres raisons essentielles de votre constant succès, l'existence à vos côtés d'une présence infiniment chère à votre cœur, dont la tendresse vigilante vous a toujours été un puissant réconfort et qui a su également écarter loin de vous toute préoccupation susceptible de ralentir ou d'entraver l'épanouissement de votre œuvre ? Que M^{me} Lemay, qui tout le long de votre admirable carrière a partagé vos espoirs, soutenu vos efforts, doublé votre énergie de son énergie et votre dévouement de son dévouement, nous permette donc, car ce n'est que justice, de l'associer ici très respectueusement à votre triomphe.

« A tous deux, nos cœurs, portés en ce jour d'un même élan

vers les vôtres, offrent les vœux les plus ardents pour que la route que vous suivez côte à côte, entourés par la tendresse d'enfants qui vous chérissent, par l'estime de tous ceux qui vous connaissent et l'affection de tous ceux qui vous approchent, se continue longtemps encore dans le bonheur qui l'illumine. »

*
**

M. Jaspard, chef porion, président de la Société des médaillés, se fit l'interprète de tous les vétérans de la mine, employés et ouvriers :

Discours de M. Jaspard,
Chef-porion,
Président de la Société des Médaillés du travail.

« MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

« A l'hommage émouvant et si mérité qui vient d'être rendu, au nom des ingénieurs et du personnel de la Compagnie d'Aniche à vos cinquante années d'éclatants services, je n'aurais pas eu la présomption d'ajouter mon mot, si cet honneur n'avait été réservé à mon ancienneté.

« D'ailleurs, si, comme on le dit, c'est le cœur qui rend éloquent, le mien est toujours sûr d'être compris, quand c'est le vôtre qui l'écoute.

« Au nom des vétérans de la mine, employés et ouvriers et des médaillés du travail dont je suis le président, je me fais un devoir, Monsieur le Directeur général, de vous exprimer d'abord tout le respect, toute l'admiration que nous inspire votre magnifique carrière, toute entière vécue au milieu de nous.

« Je veux en même temps vous dire toute la fierté que nous éprouvons d'avoir depuis si longtemps le plaisir et l'honneur de vous apporter notre modeste et dévouée collaboration.

« Mais laissez-moi vous rappeler aussi toute la profondeur de l'affection dont vous entoure tout le personnel des mines d'Aniche, et qui n'est qu'une juste réponse à celle que vous lui avez vous-même vouée depuis cinquante ans.

« Oh ! certes, vous n'avez pas toujours été facile dans le travail ; même les plus intrépides n'étaient jamais sans inquiétude, et j'en connais plus d'un qui, fanfaron à distance, se faisait devant vous bien petit garçon.

« Mais ce prestige de l'autorité, ce froncement de sourcils devant lequel chacun pouvait parfois trembler, vous avez toujours su le tempérer de justice et de bonté.

« Connaissant à fond les choses et les gens, guidé par votre vaste intelligence, servi par une mémoire prodigieuse que beaucoup vous envient et qui vous permet non seulement de suivre facilement dans le détail tous vos travaux, toutes vos affaires, mais aussi de distinguer jusqu'aux plus humbles de vos auxiliaires, de les connaître, eux et leur famille, et de retenir leurs aspirations et leurs besoins, vous avez su de tout temps utiliser ces dons naturels pour le plus grand bien de la population laborieuse qui gravite autour de vous.

« Qui dira jamais toutes les détresses que vous avez secourues, toutes les rancœurs que vous avez calmées, tous les relèvements matériels et moraux que vous avez opérés ?

« Ce véritable sacerdoce du chef, vous avez su l'exercer sans relâche durant toute votre longue carrière.

« Vous l'avez joyeusement rempli dans la magnifique période de l'avant guerre, lorsque vous donniez à la compagnie sa merveilleuse expansion.

« Vous avez su l'accomplir encore, pour entretenir la foi patriotique et soutenir tous les courages, pendant les jours maudits de l'occupation allemande.

« Vous l'avez poursuivi enfin, avec une ardeur nouvelle et une force d'entraînement irrésistible, quand il s'est agi de relever, et si rapidement, les ruines accumulées par la guerre.

« Mais cela ne vous a pas suffi, et voici qu'après avoir rétabli notre chère compagnie au rang si honorable où vous l'aviez jadis élevée, vous avez réussi à la porter plus haut encore dans la voie du progrès et de la prospérité.

« Soyez-en mille fois félicité et remercié, Monsieur le Directeur général, soyez-en mille fois béni.

« Soyez surtout béni, Monsieur le Directeur général (et cette bénédiction n'offusquera personne dans la bouche d'un vieux mineur), soyez surtout béni pour ce grand amour du travail de la mine qui a rempli toute votre vie et qui est le secret de la légitime popularité dont vous jouissez auprès de tous les mineurs. C'est lui, nous le savons, c'est votre amour passionné du travail

qui vous donne aujourd'hui plus que jamais, tant de force pour lutter contre toutes les difficultés économiques de nature à réduire la production et par conséquent le bien-être de l'ouvrier.

« A ce propos, je ne saurais vous dire combien j'ai été heureux, il y a un mois, à l'occasion des souhaits de la Sainte-Barbe, de vous entendre me donner à moi-même une leçon méritée pour les craintes que j'avais cru devoir formuler au sujet de la situation de l'industrie.

« J'étais ravi, et tous mes camarades l'étaient comme moi, de vous entendre affirmer avec tant de bonne humeur votre confiance dans l'avenir, et nous sentions tous, en vous écoutant, combien les intérêts sacrés du travail vous tenaient au cœur et avec quelle vigueur infatigable vous vous appliquiez à les défendre sur tous les terrains.

« Cela, Monsieur le Directeur général, tous les mineurs qui vous connaissent et qui réfléchissent, tous ceux qui gardent le cœur droit (et ils sont encore nombreux chez nous, malgré toutes les pernicieuses influences qui les assiègent), tous les rudes travailleurs des mines d'Aniche doivent aussi le sentir. Tous devraient comprendre, comme beaucoup l'ont bien compris, et depuis longtemps, qu'ils n'ont jamais eu de meilleur et de plus sincère ami que vous-même et que vous avez toujours été le plus sûr protecteur des véritables intérêts du travail.

« Pour terminer, Monsieur le Directeur, je suis très assuré d'être le fidèle interprète de l'unanimité du personnel de la compagnie, employés et ouvriers, en vous renouvelant ici l'expression de notre profond et respectueux attachement, et en formant du fond du cœur, le vœu très sincère et très ardent de vous voir poursuivre longtemps encore, sous nos yeux, votre magnifique carrière, en parfaite santé, en plein succès, en pleine prospérité, au milieu de l'affection, de la sympathie et de la reconnaissance générales. »

*
**

M. Lemay qui, malgré les charges écrasantes de sa fonction, s'est dévoué pour la commune et a accepté de siéger au conseil municipal d'Aubercicourt, eut le plaisir de voir la municipalité s'associer aux manifestations de sympathie : M. Legrand, maire d'Auber-

chicourt, conseiller d'arrondissement, se fit l'interprète des sentiments de reconnaissance de toute la région du Nord par le discours suivant :

Discours de M. le Docteur Legrand,
Maire d'Auberchicourt.

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
« MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS,
« MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,
« MESDAMES, MESSIEURS,

« Le maire d'Auberchicourt manquerait à son devoir, Monsieur le Directeur général, si, au cours de cette cérémonie, où la Compagnie des mines d'Aniche fête votre cinquantième année de service, il ne venait pas vous apporter les félicitations bien sincères et les profonds sentiments de respectueuse sympathie de vos collègues du conseil municipal; vous me permettrez d'y joindre ceux de toute une population, à laquelle vous donnez chaque jour tant de marques d'intérêt et de bienveillance.

« J'estime que c'est pour moi un grand honneur de remplir cette obligation. Certes, dans tout ce concert d'éloquence que nous goûtons aujourd'hui, je ne me réserverai qu'une part modeste.

« J'ai l'humble prétention que la respectueuse, mais profonde amitié que je ressens pour vous et pour votre famille, suffira pour faire vibrer mon cœur de paysan wallon et me mettre à l'unisson de ceux qui prennent la parole, aujourd'hui, d'une façon si éloquente et si émouvante.

« Une voix beaucoup plus autorisée que la mienne vient de nous détailler vos qualités remarquables d'ingénieur et nous a montré avec quelle énergie, avec quelle habileté vous dirigez la Compagnie des mines d'Aniche. On nous a dit également avec quelle bonté, avec quels sentiments paternels, mais aussi avec quelle grande autorité, vous dirigez votre personnel. Nous n'avons pu, nous, profanes, que constater l'accroissement constant et la prospérité toujours grandissante de la compagnie; nous n'avons pu que constater son essor formidable, mais nous n'avons jamais douté du travail, des efforts prodigieux, de la somme de connaissances techniques que son directeur a dû fournir pour mener sa

tâche à bonne fin et pour faire face à toutes les situations, à toutes les difficultés.

« Le Conseil d'administration de la compagnie vous a maintes fois manifesté sa satisfaction et son attachement; il ne pouvait vous donner une plus grande marque d'estime et de confiance, lorsqu'il vous a appelé à siéger au sein même du Conseil comme administrateur de la Société.

« Il n'y eut qu'une ombre dans cette glorieuse histoire, qu'un arrêt dans cette ascension constante : la guerre de 1914 et, hélas ! l'occupation du territoire par l'armée ennemie.

« Avec un courage sans égal, avec une dignité qui forçait l'Allemand au respect, vous vous êtes raidi contre l'adversité.

« Grâce à votre tact, à votre habileté, à votre ténacité, et aussi grâce au personnel d'élite que vous aviez su grouper autour de vous, vous aviez pu conserver jusqu'au bout le patrimoine qui vous avait été confié. Nous n'avons pas oublié avec quelle rage l'envahisseur détruisit en quelques jours ce que vous aviez eu tant de peine à conserver, et nous entendons encore votre cri de désespoir, d'indignation, mais aussi de courage, qui arrêta les Allemands dans leur rage dévastatrice. Aussi, avons-nous compris votre désarroi, à la rentrée de l'évacuation; notre cœur a saigné avec le vôtre devant l'immensité du désastre, mais nous avons été confondus d'admiration devant votre ressaut d'énergie, lorsqu'il vous a fallu reconstruire. Malgré les difficultés de toutes sortes, vous êtes reparti plus vaillant, plus vibrant, plus jeune que jamais et, il y a quatre ans, au cent cinquantième anniversaire de la compagnie, vous aviez la joie profonde et la légitime fierté de pouvoir remettre à l'administration de la mine toutes ses installations au grand complet, et vous pouviez annoncer au personnel que la compagnie continuait sa marche ascendante.

« Mais votre besoin d'expansion, votre activité, votre cœur ne vous permettaient pas de limiter votre action à la mine seulement.

« Pénétré de cette idée que tout citoyen ne se doit pas seulement à sa famille, ne se doit pas seulement à sa profession, mais qu'il se doit aussi à la société et à son pays, vous n'avez pas hésité à prêcher d'exemple et nous avons vu à Auberschicourt, le directeur de la compagnie descendre dans la plus humble des arènes politiques.

« C'est en 1904, alors que notre village vivait dans le désordre, déchiré par des querelles de quartier et par des querelles intestines, qu'aïdé merveilleusement par un homme remarquable, dont les Auberschicourtois n'oublieront jamais les grands services, M. Poteau, ancien maire du pays, c'est dès 1904, dis-je, que vous avez fondé ici un parti des hommes de bonne volonté : le parti de l'ordre contre le désordre. C'était une véritable liste d'union nationale que vous aviez créée à Auberschicourt. L'élection de 1904 fut un triomphe éclatant; depuis cette date inoubliable, la confiance des électeurs ne vous a jamais fait défaut, et j'espère bien que, dans deux ans, après les prochaines élections, nous aurons le bonheur de fêter votre vingt-cinquième anniversaire de présence consécutive à l'assemblée communale.

« Pour pouvoir vous exprimer aujourd'hui, au nom d'Auberschicourt, tous les sentiments de reconnaissance qui m'animent, il faudrait énumérer ce que la municipalité a pu faire, grâce à votre généreux appui; la liste en serait trop longue, mais permettez-moi de vous dire que les gens de chez nous n'ont rien oublié, et je n'en veux retenir comme preuve que la constance de leurs votes dans les élections successives du conseil municipal.

« Certes, j'en suis certain, si vous aviez pris ces décisions, c'est que vous étiez d'accord avec un Conseil d'administration soucieux des intérêts qui lui sont confiés, mais aussi un Conseil d'administration animé d'un esprit patriotique et humanitaire, qui a conscience également de ses devoirs envers la population qui l'entoure et envers notre pays tout entier.

« Faut-il rappeler, Monsieur le Directeur général, votre action sociale ? Ces maisons ouvrières, qui couvrent actuellement notre région et dans lesquelles vous tenez à ce que l'on mette le maximum de confort ?

« Ces dispensaires, dotés d'infirmières dévouées qui soignent les malades et les blessés et qui sont de précieuses auxiliaires pour les médecins ? Faut-il rappeler l'intérêt et le précieux concours pécuniaire que vous apportez à nos bureaux de bienfaisance, à nos sociétés de secours mutuels, à nos sociétés de tir, de gymnastique et de préparation militaire, à nos sociétés d'anciens combattants et de mutilés, à nos sociétés sportives,

aux sociétés de musique, à la Caisse d'Epargne de l'arrondissement ? Partout on vous trouve, partout on peut suivre les traces de votre bonté et de votre générosité.

« Mais si vous pouvez faire tant de bien autour de vous, si vous pouvez vous dépenser au dehors sans compter, tout en conservant une vigueur et une énergie qui font l'admiration de tous ceux qui vous approchent, c'est que vous trouvez dans votre foyer le repos et le réconfort qui sont nécessaires à l'homme d'action.

« Aussi, permettez-moi d'adresser également à M^{me} Lemay nos hommages respectueux, avec tous nos sincères sentiments de reconnaissance, car je sais, mieux que beaucoup, combien elle s'intéresse à tout ce qui touche notre région.

« Ce réconfort indispensable, vous le trouvez aussi auprès de vos enfants et de vos petits-enfants, qui sont votre joie, qui sont votre espoir et qui marchent dans le sillon que vous leur tracez si dignement. Et puis... je voudrais être assez éloquent, mais je me sens bien au-dessous de ma tâche, pour pouvoir exprimer les sentiments de la population à une personne de votre famille que vous aimez... si j'ose dire... particulièrement, dont la vie est toute de bonté et de dévouement, et qui est devenue... votre collaboratrice directe dans la plupart des œuvres sociales dont je viens de parler.

« Cette personne, nous la connaissons tous, nous la rencontrons partout où il y a une misère à soulager ; moi-même, je la vois souvent au chevet de mes malades ; les mercredis, elle vient assister à la Goutte de lait ; malgré ses occupations, malgré ses charges maternelles, elle vient animer nos consultations. On la rencontre à l'œuvre des Pupilles de la Nation, on la rencontre au Comité de la lutte contre la tuberculose, on la rencontre à toutes les portes où le malheur est entré, pour apporter un peu de bien-être aux malheureux, pour soulager ceux qui souffrent.

« Voyez, Monsieur Lemay, vos vieux ouvriers, leurs lèvres prononcent toutes son nom avec les mêmes sentiments de gratitude et de respect, et leurs cœurs battent, en ce moment, au même rythme que le vôtre.

« Vous me permettez de ne pas insister davantage, je crains d'en avoir trop dit, et j'ai bien peur d'avoir offusqué sa modestie ;

c'est la fée bienfaisante du pays, qui aime à donner, qui aime à faire le bien, mais qui aime à passer inaperçue.

« Aussi je ne doute pas qu'entouré de tous ces cœurs aimants et dévoués, qui vous prodiguent leurs bons soins, qui entretiennent autour de vous cette douce atmosphère d'amour, qui vous rappellent quelquefois à l'ordre lorsque votre énergie naturelle risque de devenir un danger pour votre santé, je ne doute pas qu'entouré de tout un corps d'ingénieurs particulièrement distingués, que vous avez si judicieusement choisis, que, grâce au personnel d'élite également qui gravite autour de vous, je ne doute pas, dis-je, que vous ne puissiez pendant longtemps encore et pour le plus grand bien de la société, continuer à faire bénéficier la Compagnie des mines d'Aniche de votre haute compétence et de votre connaissance approfondie des affaires.

« Ce vœu que je viens de former, c'est le vœu de la population qui vous entoure..... Il y a quelque temps, Monsieur Lemay, au cours d'une conversation, je vous disais que les gens de chez nous souhaitent bien sincèrement que votre santé vous permette de conserver votre bienfaisante activité. C'était la *voix du peuple* que je vous apportais, la voix de ce peuple au milieu duquel vous vivez, qui a toute confiance en vous et qui vous a maintes fois manifesté son respectueux attachement.

« C'était aussi la *voix de la terre* : la voix de cette Flandre wallonne, que vous aimez bien, Monsieur Lemay, comme nous l'aimons nous-mêmes, puisque, vous aussi, vous êtes un de ses enfants, et qu'elle est fière de vous, notre terre de l'Ostrevant... Mais vous l'aimez mieux que nous encore : vous la connaissez, vous l'utilisez mieux que nous, vous en avez sondé toutes les profondeurs et découvert toutes les richesses, que le dur travail du mineur répand sur toute la région et sur notre pays tout entier.

« Ces vœux unanimes, que j'ai le très grand honneur de vous exprimer aujourd'hui, Monsieur le Directeur général, en qualité de maire d'Auberchicourt, je souhaite de tout cœur qu'il plaise à Dieu de les ratifier pour le bonheur de tous ceux qui vous aiment, et très particulièrement pour le grand bien de votre commune d'adoption. »

M. Tacquet, administrateur des mines de Lens, vice-président du groupe du Nord de la Société amicale, camarade d'école de M. Lemay, prit ensuite la parole pour exprimer les félicitations et les vœux de la Société amicale, en même temps que ses sentiments d'amitié personnelle :

Discours de M. Tacquet,

Administrateur des mines de Lens,

Vice-président du groupe du Nord de la Société amicale des anciens Elèves de l'Ecole nationale supérieure des mines de Saint-Etienne.

« Après les éloquentes discours que vous venez d'entendre, discours qui ont rendu au héros de cette fête un hommage légitimement dû à ses mérites, je vais vous paraître bien téméraire, moi qui n'appartiens pas à la grande famille des mines d'Aniche, de vouloir ajouter, si peu que ce soit, aux paroles élogieuses et sympathiques qui viennent d'être prononcées.

« Je tiens tout d'abord à remercier le Conseil d'administration des mines d'Aniche de l'honneur qu'il m'a fait en me conviant à cette magnifique cérémonie.

« Cette invitation me procure la douce joie de t'exprimer, mon cher Lemay, au titre de notre vieille amitié, les sincères félicitations de nos camarades d'école.

« Au nom de l'important groupe du Nord de la Société amicale des anciens élèves de l'Ecole nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, qui constitue elle aussi une famille dont Lemay est, depuis longtemps déjà, le président vénéré, j'apporte à mon cher ami, à l'occasion de son double cinquantenaire : sortie d'école et carrière industrielle, un témoignage de haute estime qui lui sera, j'en suis sûr, particulièrement cher ; c'est le témoignage unanime de tous ses camarades, de tous ses amis, de tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre, quelques-uns depuis un demi-siècle, et qui sont le mieux qualifiés pour apprécier l'importance et la valeur de l'effort accompli par ce grand travailleur, par cet éminent ingénieur.

« Je ne vous rappellerai pas ce que furent ces cinquante années de dur labeur ; on vient de vous les décrire. Je me bornerai à constater les prodigieux résultats obtenus par ce grand animateur,

qui a fait de la Compagnie d'Aniche une des plus puissantes et des plus florissantes du bassin du Nord et du Pas-de-Calais.

« Lemay, après lui avoir donné son plein développement, a glorieusement couronné l'œuvre commencée par notre éminent camarade Vuillemin, dont j'évoque et salue ici, avec respect, la mémoire.

« Ces magnifiques résultats, mon cher Lemay, t'honorent grandement ; tu peux en être fier ; tes camarades les contemplent avec admiration et t'adressent aujourd'hui leurs plus chaleureuses félicitations.

« Ils se souviennent aussi que, toujours très dévoué aux intérêts de notre Ecole, tu as été la Providence de beaucoup de jeunes camarades ; après les avoir pris sous ta protection, tu as mis aimablement à leur service la grande influence morale acquise auprès de tes collègues. Nous te sommes infiniment reconnaissants pour ces services rendus à notre Société amicale et nous te donnons à nouveau l'assurance de nos sentiments les plus dévoués et les plus affectueux.

« Le nom de Lemay est un de ceux qui honorent notre Ecole ; il est digne de figurer sur la liste des grands anciens dont elle se glorifie.

« Nous, tes camarades du groupe du Nord, nous sommes heureux et fiers de te compter parmi nous ; notre désir le plus cher est de pouvoir, pendant longtemps encore, acclamer notre cher et vénéré président.

« Enfin, permets à mon amitié d'évoquer un souvenir très personnel et de t'offrir aujourd'hui un tribut spécial de reconnaissance pour m'avoir deux fois arraché aux griffes de l'envahisseur.

« Tu m'as fait sortir des sombres cachots de Meurchin, où je menais seul une existence effroyable, pour me ramener non seulement à la lumière, mais à la chaude et douce atmosphère de ton foyer, où j'ai été entouré des soins les plus affectueux qui m'ont rendu, en quelques mois, une santé terriblement ébranlée au moment où vous m'avez recueilli.

« Poussant encore plus loin ton amitié, tu as voulu préparer toi-même mon retour vers la France et m'accompagner aussi

loin qu'on le pouvait alors, au milieu des brutalités allemandes, sur le dur chemin du rapatriement au bout duquel je devais trouver la délivrance. Pour toutes ces bontés, reçois, ainsi que ta famille, l'hommage de mon éternelle reconnaissance

« Les importantes et nombreuses marques de sympathie que tu viens de recevoir, l'éclatant hommage rendu à ton mérite, constituent, mon cher ami, la plus belle récompense que tu aies pu ambitionner.

« Cette journée est l'apothéose de ta carrière industrielle et, dans cette chaude atmosphère qui t'environne, un même vœu s'exhale de tous les cœurs, c'est que, grâce à Dieu, tu sois conservé longtemps encore à la tendresse des tiens, à l'amitié de tes camarades et de tous ceux dont tu as su te faire aimer. Ce vœu, qu'il a été bien doux à mon amitié de formuler, se réalisera, j'en ai l'intime et agréable conviction. »

**

Puis vint le tour de M. Delloye, président du Conseil d'administration :

Discours de M. Delloye,
Président du Conseil d'administration.

« CHER MONSIEUR LEMAY,

« Les hommes d'activité aiment mieux se pencher vers l'avenir que s'attarder à considérer le passé. Mais quand il s'agit d'un cinquantenaire, et quand les cinquante années que l'on fête ont été si belles et si bien remplies, il ne peut y avoir que plaisir à se retourner vers elles.

« Voulez-vous que nous nous reportions un moment vers ces années disparues ?

« C'est aux premiers jours de l'année 1878, vous sortez de l'École des mines de Saint-Etienne et vous entrez directement à la Compagnie d'Aniche. Aussitôt vous vous y faites distinguer par votre brillante intelligence, votre puissance de travail, votre activité et votre autorité. Rapidement vous gravissez les échelons de la carrière que vous avez choisie : ingénieur de fosse, cinq ans plus tard ingénieur divisionnaire, vous êtes, quinze années

après votre entrée à Aniche, à la tête de la division de Douai, la plus importante de la concession.

« Notre compagnie ne ressemble guère alors à ce qu'elle est aujourd'hui. Elle a eu de longs débuts difficiles, elle ne possède que d'anciennes installations et son extraction annuelle gravite autour de 800.000 tonnes.

« Vous avez déjà dans votre esprit tout un plan de rénovation et de développement et les circonstances doivent bientôt vous permettre de le réaliser.

« L'âge de la retraite a sonné pour M. Vuillemin, et c'est sans hésitation qu'en 1896 le Conseil d'Aniche vous appelle à lui succéder. Le jour où MM. Anatole de Sessevalle, Ernest Déjardin-Verkinder, André Bernard et leurs collègues vous confient la direction d'Aniche, ils la remettent en bonnes mains.

« Vous avez la bonne fortune de trouver — et vous trouverez toujours par la suite — un Conseil qui fait siens vos projets, qui partage votre foi dans les destinées d'Aniche, qui met la même ardeur que vous à marcher à l'avant, et aussi, il faut le dire, des actionnaires qui se contentent d'assez maigres distributions et comprennent qu'ils préparent l'avenir.

« De 1896 à 1914, sous votre énergique impulsion, toutes les vieilles fosses sont reconstruites, le gisement du Nord est reconnu et voit s'ouvrir successivement les fosses Déjardin, de Sessevalle, Bernard, Lemay et Bonnel; les lavoirs, les fours à coke et les usines d'agglomérés sont édifiés, permettant l'emploi avantageux de nos charbons menus. L'extraction progresse jusqu'à 2.500.000 tonnes.

« Et voici, éclatant comme la foudre, la guerre, qui vient anéantir cet énorme effort de travail et de progrès. La concession est envahie dès 1914; vous restez à votre poste et, pendant plus de quatre années, vous y tenez tête à l'ennemi avec une dignité et un patriotisme auxquels tous rendent hommage.

« Les Allemands, obligés d'abandonner leur conquête, avaient décidé d'anéantir le bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais. Ils font évacuer Aniche et vous savez, en quittant la concession, qu'ils ont tout préparé pour la destruction totale. Votre noble et énergique protestation contribue heureusement à préserver nos colonnes de puits.

« Mais la destruction n'en est pas moins effrayante. Tous nous avons encore le spectacle devant les yeux. A Aniche, personne ne se décourage ; vous donnez l'exemple. On se remet à l'œuvre plus vite que partout ailleurs et, en moins de sept années, tout est restauré. L'extraction parvient à 4.000.000 de tonnes, chiffre qu'on n'avait jamais envisagé autrefois. Faut-il croire que, dans la nature, il faut, pour monter à certaines cimes, avoir côtoyé les précipices ?

« De cet énorme effort, tous : ingénieurs, employés, chefs ouvriers et ouvriers ont le droit d'être fiers, car ils y ont pris leur part. Mais vous avez eu la plus grande : celle de concevoir, de prévoir, de diriger et de coordonner tous ces travaux. Vous avez eu la part de responsabilité, celle qui ne libère pas le cerveau après les heures de travail journalier.

« Et si nous continuons à comparer le présent à la situation d'il y a cinquante ans à Aniche, quelles améliorations dans les conditions du travail et de la sécurité dans la mine, quelle heureuse transformation dans les habitations ouvrières et dans les conditions de la vie. Combien d'œuvres sociales écloses, qui iront en se développant.

« La vie de notre région si populeuse et travailleuse dépend maintenant de l'activité et de la prospérité de notre compagnie.

« Vous voyez, Messieurs, que j'avais raison de dire que l'histoire de ces cinquante années constitue pour M. Lemay un bien beau passé.

« La fête que nous célébrons aujourd'hui est d'une essence rare, vraiment exceptionnelle ; c'est qu'il nous est bier rarement donné, le spectacle d'une carrière d'une aussi belle unité, consacrée au travail et à l'honneur.

« Et quand le héros de la fête est resté plein d'ardeur et de santé, quand les années ont passé sur lui sans marquer leur poids, on ne peut, dans une fête comme celle-ci, qu'admirer et se réjouir sans réserve.

« Cher Monsieur Lemay, M. Riollot, puis M. Jaspert viennent de vous exprimer très délicatement les félicitations du personnel. M. le Maire d'Auberchicourt, conseiller d'arrondissement, a bien voulu apporter les compliments des habitants de la région qui nous entoure.

« Il me reste donc à être plus spécialement l'interprète des actionnaires et du Conseil d'administration.

« Parmi nos actionnaires, beaucoup sont les fils, les petits-fils les arrière-petits-fils de ces sociétaires du début qui connurent soixante-quinze années d'abstinence, et ils sont restés traditionnellement attachés à notre compagnie, qu'ils considèrent un peu comme une affaire de famille. A chacune de nos assemblées générales, ils ne manquent pas de faire en votre faveur une petite manifestation d'affectueuse sympathie. Je suis assuré qu'ils la renouvelleraient plus chaudement encore s'ils étaient présents à cette réunion et qu'ils seront de cœur avec nous quand ils liront demain le récit de cette fête.

« Tous vos collègues du Conseil ont tenu à vous entourer aujourd'hui. Vous savez combien ils ont été heureux, il y a quelques années, de vous accueillir parmi eux. Vous savez que vous avez toute leur confiance et leur amitié. C'est de tout cœur qu'ils s'unissent aujourd'hui à votre joie, qu'ils vous apportent leurs félicitations les plus chaleureuses et forment pour vous les plus affectueux souhaits.

« En parlant enfin au nom de la Compagnie d'Aniche, je veux, en terminant, vous remercier du travail incessant, du labeur fécond que vous lui avez donnés pendant ces cinquante années, de l'intelligence, de l'activité, de l'énergie, de la dignité avec lesquelles vous la dirigez et du dévouement complet que vous lui consacrez. »

*
**

M. Charles Barrois, administrateur, président de l'Académie des Sciences, président du district du Nord de la Société de l'Industrie minérale, lui succéda :

Discours de M. Barrois,

« MON CHER MONSIEUR LEMAY,

« Les mineurs, le Conseil d'Aniche reconnaissants ont rappelé, en ce jour de fête, devant ceux qui vous entourent en si grand nombre, ce que vous avez fait pour eux au cours d'un demi-siècle.

« Ils l'ont exposé de telle façon que je me garderais bien d'y

rien ajouter : ce sont les faits qui louent, et ils sont ici resplendissants.

« Aux unanimes hommages qui vous sont publiquement rendus, le président du district Nord de l'Industrie minérale a le devoir d'associer les vœux de ses collègues, si fiers de l'œuvre de l'un des leurs. Ils vous remercient, par sa voix, d'avoir donné bonne mesure de la valeur des ingénieurs du Nord, des ingénieurs sortis de Saint-Etienne. Ils vous remercient d'avoir montré comment, sans changer de place, on changeait la face d'un pays en unissant la science de l'ingénieur à l'art du mineur ; comment on métamorphosait un pays de plaines marécageuses en un pays de montagnes, en superposant à des terres quatre millions de tonnes de charbon par an ; comment, du haut de ces montagnes, les plus élevées du département, on faisait rayonner sur sa patrie, chaleur, lumière, mouvement et vie, en transformant les énergies qui sommeillaient, au fond, dans la houille.

« En ce moment, cher Monsieur Lemay, tous vos collègues de l'Industrie minérale applaudissent l'ingénieur qui a fait sortir du sol d'Aniche la plus grande réserve d'énergie de ce pays, et qui, par la conversion d'une forme d'énergie en une autre, l'a mise toute entière en valeur, pour le bien de ses mineurs du Nord, pour le bien de la région du Nord, pour l'honneur de son pays et de son temps. »

*
**

Enfin, M. Lemay répondit et remercia aimablement chacun. Cette réponse, qui évoque cinquante années de l'histoire de l'art des mines, permet de mesurer d'une façon saisissante le chemin parcouru ; aux professionnels, elle rappelle les temps héroïques du début de leur carrière ; à tous, elle fait entrevoir les progrès dus au développement de la science appliquée par une direction soucieuse d'en utiliser tous les bienfaits.

Réponse de M. Lemay

« MON CHER PRÉSIDENT,

« MES CHERS COLLÈGUES,

« C'est le cœur rempli d'une indicible émotion que je vous présente l'expression de ma profonde et sincère gratitude pour la généreuse initiative que vous avez prise, de célébrer et de fêter

avec tant d'éclat le cinquantième anniversaire de mon entrée aux mines d'Aniche.

« A vous aussi, mes chers collaborateurs et amis, mes remerciements les plus cordiaux pour votre grandiose manifestation de sympathie et pour les témoignages d'affectueux attachement que vous voulez bien me prodiguer aujourd'hui.

« Je suis non moins touché de vos félicitations si flatteuses pour moi et vraiment trop élogieuses.

« Je devrais m'en défendre et protester ; je les accepte néanmoins avec plaisir, avec reconnaissance pour les partager avec vous tous qui avez été les fidèles auxiliaires et les dévoués artisans de l'œuvre considérable à laquelle je me suis attaché sans relâche avec vous, depuis mon entrée en fonctions comme directeur de la compagnie.

« L'œuvre accomplie que vous louez, mon cher Président, mes chers Collègues, est la réalisation, l'achèvement d'un programme de grands travaux élaboré en 1896 avec vos prédécesseurs immédiats : M. de Sessevalle père, M. Déjardin-Verkinder père, M. André Bernard, M. Henri Bonnel, M. Vuillemin, et leurs collègues. Je suis heureux de cette occasion pour adresser à leur mémoire mon pieux et reconnaissant hommage.

« Le résumé de leur programme tenait en quelques mots : « Il faut mettre en valeur notre riche concession, il faut produire. »

« Ce programme, mon cher Président, mes chers Collègues, est devenu le vôtre et, d'un commun accord, nous nous sommes efforcés de le mener à bonne fin.

« Voir le but à atteindre était chose simple, arriver à sa réalisation comportait des problèmes complexes et de sérieuses difficultés.

« Pour s'en rendre compte, il convient d'examiner quelle était la situation de la compagnie en 1896. Je vous propose même, car la situation difficile de 1896 a des causes plus anciennes, de vous reporter à cinquante ans en arrière, c'est-à-dire à mes débuts aux mines d'Aniche.

« En 1878, la compagnie extrayait 532.000 tonnes avec neuf fosses, soit 60.000 tonnes par fosse. (Nous extrayons aujourd'hui 330.000 tonnes par siège.)

« Avec ses 532.000 tonnes, elle arrivait au troisième rang pour l'ensemble des compagnies du bassin, Anzin produisant alors 2.089.000 tonnes et Lens 700.000 tonnes.

« Après les années prospères qui ont suivi la guerre de 1870, la Compagnie d'Aniche avait pu engager des dépenses importantes de premier établissement et avait cherché à se développer en creusant la fosse Bernicourt, au nord de Gayant, et les deux puits de Roucourt, au midi de la fosse Saint-René. Le résultat de ces travaux fut désastreux à Roucourt, sans grande importance à Bernicourt.

« Cet échec, représentant des dépenses importantes et réduisant les disponibilités financières, devait peser pendant de nombreuses années sur le développement de la compagnie.

« D'autre part, en raison de leur outillage insuffisant et rudimentaire les neuf fosses existantes se prêtaient mal à une augmentation de production : les vieilles et modestes installations des puits d'extraction comprenaient simplement un bâtiment avec son chevalement en bois, une machine d'extraction à faible puissance et une petite batterie de chaudières.

« Quant aux travaux du fond, leurs conditions étaient mauvaises au point de vue de l'aérage et de l'hygiène. Il n'existait aucun puits double ; le retour d'air se faisait par un compartiment aménagé dans la fosse d'extraction et appelé « goyau ». L'appel d'air était produit à deux fosses par un ventilateur Lemielle et, aux autres fosses, soit par un foyer placé à la base du puits, soit par la mise en communication du goyau avec la cheminée des générateurs.

« Pour le traitement des charbons extraits, pas d'atelier de criblage ; on disposait d'un plan incliné garni de tôles et muni partiellement d'une grille à barreaux sur laquelle on culbutait les berlines de charbon sortant de la mine.

« La clientèle était déjà difficile il y a cinquante ans et elle exigeait, comme aujourd'hui, des charbons exempts de pierres.

« Comme il n'y avait pas de lavoirs, on délaissait les veines à sillons de terres et on n'exploitait que les veines les moins schisteuses. Veuillez me permettre, à ce sujet, de vous rappeler un épisode de mes premières années d'ingénieur.

« En principe, le mineur, dans son travail d'abatage, devait séparer les schistes du charbon, les mettre au remblai et ne livrer que des charbons purs.

« Mais comme, en ce temps-là, il était payé au mètre carré déhouillé, il n'avait aucun scrupule de mettre du charbon dans les remblais, et il le faisait souvent dans de fortes proportions. C'était un abus auquel il était indispensable de porter remède, et je pris des mesures de rigueur.

« J'eus alors ma petite grève à la fosse Sainte-Marie. Les ouvriers, par une affiche encore présente à ma mémoire, demandaient le renvoi du « nouveau ingénieur ». La grève fut courte, elle dura vingt-quatre heures. Dès ce jour, le paiement au mètre carré déhouillé était condamné et je pus appliquer le paiement au tonnage. On obtint ainsi une majoration de rendement correspondant à une augmentation de puissance des veines de 15 à 20 %.

« C'était un bénéfice important réalisé.

« Mais aussitôt les ouvriers changèrent de tactique, et au lieu de mettre du charbon dans les pierres, ils mirent des schistes dans le charbon.

« Au lieu des charbons à 8/9 % de cendres livrés aux usines à briquettes de la Société Dehaynin par la première méthode, on obtint des charbons moins purs avec le paiement à la berline, et la Société Dehaynin dut installer des lavoirs.

« La Compagnie d'Aniche aurait dû suivre cet exemple, on ne le fit sérieusement qu'après 1896. Ce fut une des causes du mauvais écoulement de nos charbons pendant de nombreuses années.

« Dans la longue période qui s'écoula de 1878 à 1896, un développement considérable de l'industrie houillère se produisit dans notre bassin.

« Le Nord produisait 3.200.000 tonnes en 1877.

« Le Pas-de-Calais, à la même époque, extrayait 3.829.000 tonnes.

« En 1895, le Nord avait augmenté sa production de 1.600.000 tonnes, tandis que le Pas-de-Calais passait de 3.829.000 à 12.300.000 tonnes.

« Son gisement plus riche et ses installations plus récentes avaient favorisé son développement.

« Aniche n'avait accru sa production, en dix-huit ans, que de 300.000 tonnes environ, soit 11.000 tonnes par an.

« Aucun puits nouveau n'avait été mis en extraction, sauf le puits Vuillemin, mis en creusement en 1891, et qui ne produisait que 5.500 tonnes en 1895.

« Si l'extraction d'Aniche avait peu progressé, il faut reconnaître qu'on avait fait des efforts pour améliorer les installations. On avait été dans l'obligation de remplacer plusieurs machines d'extraction. Elles accusèrent un progrès notable sur les anciennes machines. Quelques triages furent aménagés. On construisit une batterie de vingt-cinq fours à coke. Mais tout ce qui était fait n'était pas de nature à tirer la compagnie de l'ornière où elle végétait et ne pouvait avoir qu'une faible influence pour son avenir.

« C'est ce que comprirent les administrateurs en 1896 et ce qui les détermina à prendre les résolutions que vous connaissez et que, mes chers Collègues, vous avez résolument appliquées.

« Il me paraît inutile de vous décrire à mon tour le grand et rapide essor donné à notre entreprise. Notre président, M. Delloye, et M. Riollot, viennent de le rappeler en vous indiquant les étapes parcourues, les travaux effectués et les résultats obtenus. Je les résume cependant en quelques mots :

« Au début de notre restauration, renouvellement des installations des vieilles fosses, avec doublement de leurs puits pour augmenter leur capacité de production, pour assurer l'aérage des travaux et préparation rationnelle des produits extraits.

« En même temps, recherches dans le nord de la concession pour reconnaître le faisceau nord. Ces recherches ont abouti à la création de cinq sièges doubles nouveaux, dotés d'un outillage puissant et perfectionné. Ces sièges donnent un tonnage annuel de 1.600.000 tonnes, susceptible d'être rapidement porté à plus de 2.000.000 de tonnes.

« En dix-huit ans, seize puits ont été creusés, d'importantes usines de lavage, d'agglomération et de carbonisation avaient été construites. La compagnie a construit, la première dans le Nord,

les fours à coke à récupération de sous-produits. En même temps, rien n'était négligé pour améliorer les conditions de travail des ouvriers, pour leur assurer des logements coquets, hygiéniques et confortables. Le nombre de nos maisons atteint 6.500; il était de 700 il y a trente-deux ans. Le personnel était de 3.000 ouvriers en 1878, et de 18.900 à fin 1927.

« Des œuvres diverses en faveur des familles de nos ouvriers : gouttes de lait, consultations de nourrissons, dispensaires, écoles, églises, étaient créées.

« Notre extraction, partie de 800.000 tonnes, s'était accrue régulièrement pendant quinze ans, à la cadence de 100.000 tonnes par an. Elle dépassait 2.500.000 tonnes en 1913-1914 et les travaux en cours devaient nous assurer à bref délai les 3 millions de tonnes que le Conseil s'était proposé d'atteindre par le programme de 1896. Nous touchions presque au but, lorsque la guerre survint.

« Mes cher amis, notre devoir était de rester à notre poste pendant l'invasion, nous l'avons compris.

« Fallait-il arrêter l'exploitation pour priver les Allemands de notre charbon ?

« Nous n'avons pas cru devoir le faire, d'accord avec l'Administration française, qui a été consultée.

« Nous avons le devoir de garder intact notre patrimoine minier et de venir en aide aux populations. Nous n'y avons pas failli.

« Pour éviter la mainmise des Allemands sur nos mines et pour assurer le charbon à nos ouvriers, nous avons fait un minimum d'extraction. Quatre ouvriers ne faisaient pas la production d'un homme avant la guerre. Nous avons constamment résisté jusqu'à l'extrême limite aux exigences de l'ennemi. Si nous ne pouvions lutter ouvertement contre les Allemands, nous avons lutté indirectement contre eux en nous efforçant de les priver le plus possible de tout ce qui pouvait leur être utile, et notamment du charbon. C'est ainsi que nous occupions bon nombre d'ouvriers inutiles, pour les soustraire aux réquisitions allemandes. Nous avons pu dissimuler et conserver nos dix autos, nos approvisionnements de bronze, de cuivre et de dynamite, au risque d'une condamnation à mort que j'avais signée. Je rends

de nouveau hommage à nos ouvriers qui étaient nos complices : aucune dénonciation n'a été faite de nos cachettes.

« A la fin de la guerre, tout était en bon état au fond et au jour. Nous aurions pu reprendre notre exploitation après l'armistice, pour le plus grand bien de la France et de son industrie, mais la barbarie allemande rendit vains et inutiles nos sacrifices et nos souffrances de quatre années.

« En huit jours, l'ennemi exécutant un plan longuement préparé, détruisait méthodiquement toutes nos installations, représentant une dépense de 80 millions de francs or, et le fruit de notre dur labeur pendant les dix-huit ans qui précédèrent la guerre. Heureusement, grâce à la protestation énergique que j'avais adressée à l'autorité allemande au moment où elle détruisait les cuvelages des mines du Pas-de-Calais et de la Compagnie de l'Escarpelle, nos cuvelages avaient été épargnés.

« En rentrant de l'exil et en constatant nos ruines je n'ai pas besoin de le dire, je ne pus me défendre de la plus profonde tristesse.

« Mais je n'ai pas connu le découragement.

« Vous avez indiqué, mon cher Président, avec quelle volonté opiniâtre, avec quelle énergie et avec quelle activité prodigieuse, nous nous sommes mis à la besogne.

« En quatre ans, nous avons réparé nos galeries souterraines et reconstruit toutes nos installations.

« Dès les premiers mois de 1924, notre extraction de 1914 était retrouvée. Elle atteint plus de 4 millions de tonnes en 1927, avec des possibilités peu éloignées de 4.500.000 tonnes.

« Ces résultats magnifiques, il faut le reconnaître, dépassent nos espérances et nos prévisions de 1896.

« Aussi, tous nous avons le droit d'être fiers de notre œuvre, et nous pouvons constater avec satisfaction que notre Société occupe un rang honorable parmi les compagnies houillères du Nord et du Pas-de-Calais et qu'elle n'est pas restée en arrière des progrès réalisés dans toutes les branches de notre industrie.

« Si le 8 janvier 1928 est un jour mémorable, un jour inoubliable pour moi, je crois pouvoir dire que ce jour représente aussi pour la Compagnie d'Aniche une date qui marquera dans son histoire.

« Aussi j'associe la compagnie tout entière dans l'expression de mes sentiments de reconnaissance et d'actions de grâces à Dieu, sentiments dont M. le chanoine Leduc s'est fait tout à l'heure, en notre nom, l'éloquent interprète.

« Mon cher Président,

« Dans votre allocution si bienveillante, si affectueuse, vous m'avez attribué une large part, je dois même dire une part trop large dans le développement et la prospérité de la compagnie.

« Il est de mon devoir de vous réserver celle qui vous est due, à vous et à vos collègues.

« C'est à votre administration sage, prudente et éclairée, c'est grâce aux mesures financières que vous avez prises, que sont dus la bonne marche et le succès de notre entreprise.

« Par votre collaboration confiante, vous avez rendu ma tâche agréable et facile, et vous m'avez laissé tout entier l'honneur du succès de l'exécution.

« Enfin, vous avez mis le comble à vos bontés pour moi en me nommant administrateur, il y a quelques années, en remplacement de M. de Sessevalle.

« Les témoignages répétés de votre amitié et de votre profonde estime à mon égard resteront le plus beau et le meilleur souvenir de ma longue carrière aux mines d'Aniche.

« Mes chers Collègues, mon cher Président, vous avez tenu à laisser aux miens un souvenir spécial de votre amitié, j'en suis particulièrement touché; ma famille et moi vous en remercions de tout cœur. (Plaquette de bronze, œuvre du sculpteur Hippolyte Lefebvre, offerte par le Conseil d'administration.)

« Mes chers collaborateurs et amis,

« Vous aussi, vous avez contribué au succès de notre entreprise par votre travail assidu, par votre intelligence et par votre zèle.

« Vous n'avez cessé de me prêter, dans l'exécution de nos travaux, votre concours et votre dévouement le plus absolu.

« Honneur donc à vous tous, vous avez le droit d'être fiers d'avoir participé à une œuvre importante vraiment nationale, qui est pour le pays tout entier et pour notre région une source de richesses et de bien-être.

« Si, tous, vous avez droit également à mes remerciements et à mes félicitations, je tiens à les adresser particulièrement à vos principaux chefs.

« M. Cabassut, mon principal auxiliaire pendant la guerre et depuis la guerre; à M. Dupont, M. Fertey, M. Broussier, qui m'ont apporté leur précieux et dévoué concours en toutes circonstances.

« Vous m'en voudriez de ne pas faire mention de M. Poteau et de M. Paumier, décédés. J'adresse à leur mémoire un souvenir reconnaissant.

« Vous aussi, mes chers amis, ingénieurs, employés du fond et du jour, représentants de la compagnie, vous venez de m'offrir un magnifique objet d'art. Je vous en exprime ma sincère gratitude.

« Au soir de ma carrière, il m'est doux, il m'est agréable de constater les bons rapports qui existent entre les membres de notre grande famille. C'est cette union qui a fait notre force et qui nous a procuré les résultats les plus heureux et les plus féconds. J'ai la conviction qu'elle continuera à se maintenir comme par le passé, pour le plus grand bien de notre affaire.

« Je suis heureux aussi de constater que notre population ouvrière est représentée à cette fête par nos vieux ouvriers, médaillés du travail qui, pendant plus de trente années consécutives, ont montré leur fidélité et leur attachement à leur Société.

« Ils peuvent se rendre compte des améliorations considérables qui ont été apportées dans leur situation et dans leurs conditions de travail depuis qu'ils ont débuté dans les mines.

« Ils doivent se réjouir de la prospérité de la compagnie acquise avec leur coopération et ils ont la preuve que la réussite d'une entreprise est également profitable aux ouvriers et à ceux qui les occupent.

« Je souhaite que les Sociétés de médaillés du travail soient aussi nombreuses que possible et qu'elles s'efforcent de répandre autour d'elles, et surtout dans notre jeunesse en ce moment mal conseillée, les idées d'ordre et de paix sociale, qui seules peuvent assurer le travail régulier et le bonheur des ouvriers.

« Chers médaillés, je vous remercie des vœux et des félicitations

que votre porte-parole a transmis à votre président d'honneur. Je compte sur votre amitié, sur votre dévouement, comme vous pouvez compter sur moi.

« Enfin, je salue avec la plus vive satisfaction la présence des membres du conseil municipal d'Auberchicourt, auxquels ont bien voulu se joindre les membres du corps enseignant et les représentants des nombreuses sociétés de la commune.

« Mon excellent ami, M. le Dr Legrand, s'est fait leur éloquent interprète et m'a adressé dans les termes les plus flatteurs et les plus aimables les félicitations et les vœux de notre excellente population. Je l'en remercie.

« Sur les cinquante années de ma carrière aux mines d'Aniche, j'en compte quarante-trois à Auberchicourt. Si j'ai pu rendre quelques services à la population, il m'est agréable d'autre part de constater la grande sympathie dont j'ai toujours été l'objet.

« Je dois aussi remercier nos excellentes sociétés musicales. Elles se sont surpassées à l'office de ce matin et elles sont un des principaux ornements et artisans de cette magnifique solennité. Je leur exprime ma sincère reconnaissance.

« Messieurs et chers amis, je puis dire en terminant que cette journée est, grâce à vous, la plus belle de ma carrière d'ingénieur. A tous, je dis cordialement merci. Merci !... »

Les vins d'honneur furent ensuite servis, et M. Lemay, entouré de ses collègues du Conseil d'administration, se fit un plaisir de serrer la main de ses collaborateurs.



Société Anonyme de l'Imp. THÉOLIER — Saint-Etienne — 2224
